

INTERVIEW

« LA RÉVOLTE DES HAÏTIENS A SIGNÉ UN TOURNANT DANS L'HISTOIRE DU MONDE »

Haïti, symbole de l'histoire des opprimés, est la première République noire à avoir conquis son indépendance. Regards croisés de deux historiens haïtiens et français sur ce moment fondateur et ses conséquences.

Haïti a été le premier pays à abolir 200 ans d'esclavage et à obtenir son indépendance en 1803. Quel impact cette révolution a-t-elle eu sur le monde ?

Pascal Blanchard : L'impact est majeur. Car c'est la première « République noire » et le premier État « libre » issu d'une société esclavagiste dont les anciens esclaves accèdent au pouvoir politique. Ce qu'il faut comprendre c'est que la colonie de Saint-Domingue (Haïti), en 1800 c'est 30 000 colons dominant 500 000 esclaves noirs. C'est la colonie la plus fructueuse pour la France qui rapporte 75 % des bénéfices coloniaux. La « perte » de cette colonie en Europe signe la fin possible d'un système. L'indépendance d'Haïti est aussi le résultat de la première « révolte victorieuse » d'esclaves noirs qui conduit à la libération du pays. L'impact est tel, qu'il a fallu faire payer au pays le prix de cette liberté tout au long du XIX^e siècle, et qu'ensuite la prolongation de la dette jusqu'en 1950, l'ingérence des Etats-Unis et l'instabilité politique du pays, tour à tour gouverné par des groupes militaires et dictatoriaux, a plongé le pays dans la corruption et les inégalités sociales dans une spirale sans fin.

Gérard-Marie Tardieu : Bien plus que la première République noire, au temps de l'esclavage, Haïti est devenu le symbole de l'espoir des opprimés. Devenue libre, sa première action a été d'aider d'autres nations à recouvrer leur liberté, comme le Vénézuéla, la Colombie ou l'Equateur. Mère



Pascal Blanchard, spécialiste de l'Empire colonial français et des histoires de l'immigration (France)



Gérard-Marie Tardieu, historien spécialiste du créole haïtien (Haïti)

« AUJOURD'HUI, C'EST L'UNION QUI NOUS SAUVERA ET CELA NE POURRA PASSER QUE PAR LA MOBILISATION CIVILE. »

de la liberté, Haïti a été aussi le premier pays à reconnaître l'indépendance de la Grèce en 1822. C'est enfin le pays, où dès que tu posais les pieds, tu devenais libre comme nouveau citoyen haïtien car les habitants de cette terre recevaient tous les femmes et hommes épris.es de liberté. Beaucoup de grandes puissances ont dû avoir la migraine à cause de nous ! Elles avaient peur qu'Haïti ne serve d'exemple. Je n'ai donc pas peur de conclure que la révolte des Haïtiens a signé un tournant dans l'histoire du monde. Le mot LIBERTE a enfin eu du sens !

Dans quelle mesure la dette que le pays a dû rembourser après l'indépendance a-t-elle contribué à l'appauvrissement du pays ?

G-M.T. : Comme on dit chez nous, « un abcès est venu envenimer le furoncle ». Pour mieux comprendre, il faut savoir qu'au lendemain de l'indépendance, la « perle des Antilles » avait perdu toute ses richesses en menant la guerre contre les Anglais, les Espagnols et les Français. Ensuite, il aurait fallu reconstruire le pays, mais les anciens esclaves devaient se protéger contre le spectre d'une nouvelle invasion de l'opresseur français et ont préféré entretenir une armée et bâtir des forts. De plus, aucun pays ne reconnaissant officiellement cette République, le peuple ne pouvait pas non plus commercer. Pas de production, pas de commerce, et une dette injuste et cumulative qu'on a mis 109 ans à payer... Soit l'équivalent aujourd'hui de près de 28 milliards de dollars américains. Quelle économie aurait pu survivre à ça ?

P.B. : Haïti a payé jusqu'au dernier centime de cette dette pour s'émanciper de la tutelle française, ce qui a été un énorme fardeau pour l'île. En avril 2003, le président Jean-Bertrand Aristide a demandé restitution et réparation à la France pour les dommages commis par l'esclavage et la dette de 1825. Destitué un an plus tard, sa requête n'aboutira jamais. Aujourd'hui, 80 % de la population, composée à 95 % de descendants d'esclaves noirs, vit en dessous du seuil de pauvreté. La France a par ailleurs accordé le statut de réfugié politique à Jean-Claude Duvalier, dictateur dont la famille aurait constitué sa richesse de 900 millions d'euros en volant dans les caisses de l'Etat haïtien (alors que la dette actuelle de Haïti est de 1,8 milliards d'euros). L'effet cumulatif de la dette, du jeu des grandes puissances dont les Etats-Unis et des chefs d'état fantoches qui se sont succédé expliquent la situation actuelle.

Depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, le modèle démocratique d'Haïti peine à se mettre en place. Pourquoi ?

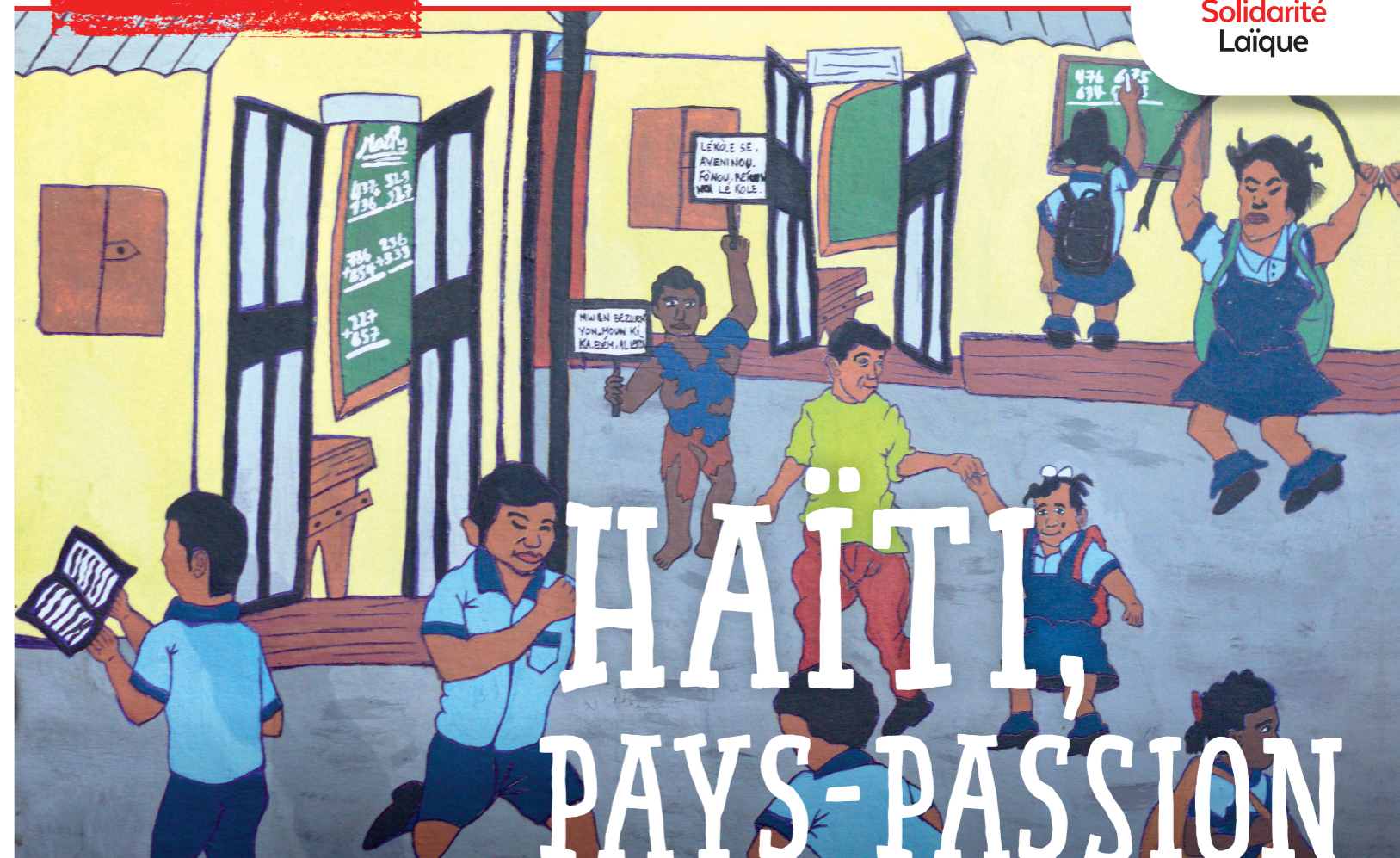
G-M.T. : Haïti n'a pas un problème de modèle démocratique. Elle a un problème d'identité. Nos ancêtres nous ont légués des institutions qui se caractérisent par une forme de ce que vous appelez démocratie. Nos « combites » (la mise en commun des forces paysannes dans l'agriculture), les « raras » (les rassemblements de gens qui dansent dans les rues sous la conduite d'un groupe de musiciens) et le vaudou sont tous organisés. Le seul problème est que cette forme d'organisation sociale et politique n'est pas valorisée parce qu'elle ne vient pas des Blancs. Les Haïtiens doivent apprendre à valoriser leur propre démocratie, et non celle qui est importée : une démocratie qui découle de sa culture et qui a déjà fait ses preuves ! Aujourd'hui, c'est l'union qui nous sauvera et cela ne pourra passer que par la mobilisation de la société civile haïtienne. Quand les bras abondent, plus aucune charge n'est lourde ! ■

DOSSIER

LA RENTRÉE SOLIDAIRE EN HAÏTI



Solidarité Laïque



La Rentrée Solidaire a aujourd'hui vingt ans. Vingt années à soutenir l'accès à l'éducation, à faire découvrir le monde à plus de 600 000 enfants en France, à leur permettre de s'ouvrir à une citoyenneté mondialisée, par une expérience concrète de solidarité.

FORMER DES JEUNES ACTEURS DE SOLIDARITÉ

La globalisation du monde actuel, dominé par un modèle économique qui accentue les inégalités et détruit la planète, pose plus que jamais le défi de construire des alternatives de société tournées vers un idéal commun, qui favorisent le vivre ensemble, l'épanouissement de chacun et chacune, et garantissent la protection de la planète.

Changer le monde implique de le penser et de comprendre ses complexités, à travers une éducation qui vise avant tout à former des citoyens, conscients de ces subtilités, acteurs de leurs propres transformations.

C'est tout le sens et l'objet de la Rentrée Solidaire, qui nous ramène cette année en Haïti, 20 ans après sa première édition. Sur-tout connue pour les crises politiques et les

catastrophes naturelles qui la secouent depuis ses origines, la République Haïtienne porte avant tout en elle une histoire du monde, une histoire de luttes et une exceptionnelle capacité de résilience. A l'origine de l'abolition de l'esclavage, initiatrice des luttes d'indépendance de l'empire colonial français, elle a su s'inventer un projet de société aux carrefours des mondes, à l'image de sa culture, de sa langue, de sa littérature, de ses cultes, mais aussi de sa faune et de sa flore...

Ce projet de société porte en soi, un idéal d'inclusion, de paix sociale et d'émancipation. Il s'appuie sur un modèle d'organisation qui repose sur un Etat où l'éducation et l'école en sont les piliers, formant des citoyens et des citoyennes aptes à mettre en œuvre cet idéal et à le pérenniser. Malgré les crises et les catastrophes naturelles qui l'ont secouée et ont affaibli l'école publique, la société haïtienne poursuit la quête de son idéal, fondé sur une éducation citoyenne et émancipatrice.

C'est tout l'enjeu de cette Rentrée Solidaire 2020 : soutenir et promouvoir ce projet de société universaliste, en mobilisant les enfants et les jeunes de France autour du soutien

apporté à l'école haïtienne et à son accès pour toutes et tous ! ■

600 000 jeunes citoyens engagés !

Voilà 20 ans déjà que Solidarité Laïque propose aux enfants et aux jeunes de se mobiliser pour une action de solidarité concrète. Ces vingt « Rentrées Solidaires » ont formé des générations de jeunes citoyens qui ont interrogé le monde et ses inégalités, les droits fondamentaux et le droit à l'éducation et, ensemble, ont collecté fournitures et dons pour 700 000 jeunes de leur âge scolarisés dans des écoles publiques. Bravo à leurs éducateurs, merci à tous et toutes !

Ensemble, bâtissons un monde plus solidaire. Tous nos outils pédagogiques sur www.rentreesolidaire.org

••• www.rentreesolidaire.org pour tous les éducateurs

Pour cette 20^e Rentrée Solidaire, Solidarité Laïque vous propose des outils pédagogiques pour découvrir Haïti, ses richesses culturelles et écologiques, débattre avec les enfants de la solidarité, du droit à l'éducation... RDV vite sur www.rentreesolidaire.org

Covid-19 POUR UNE ÉDUCATION PUBLIQUE PLUS RÉILIENTE FACE AUX CRISES

En Haïti, la crise sanitaire a considérablement fait baisser les revenus des ménages et augmenté l'insécurité alimentaire aiguë qui touchait déjà 4 millions de personnes en 2019. Dans un pays où l'éducation n'est pas gratuite, si les revenus des parents baissent, c'est la scolarisation des enfants qui en pâtit avant tout autre besoin. Les écoliers ayant

perdu tout le premier trimestre de l'année scolaire suite à la crise sociale qui a paralysé le pays, cette pandémie risque de conduire à une déscolarisation massive. Mi-juillet, 2 millions d'enfants Haïtiens étaient privés d'école.

Solidarité Laïque met en oeuvre sa réponse post-Covid à travers la mise en place de

mécanismes d'appui pour une éducation publique plus résiliente face aux crises. Le « programme pédagogique à compétences minimales » conçu par la nouvelle antenne Haïti-Caraïbes vise à permettre aux enfants de boucler leur année scolaire 2019-2020. Le retour en classe en toute sécurité des écoliers dans les zones enclavées des départements des Nippes et de la Grand'Anse sera aussi rendu possible par la distribution de matériels scolaires et sanitaires et la formation du personnel enseignant sur la gestion des crises dans le milieu éducatif.

Une action cohérente avec nos projets conduits depuis des années dans le pays avec l'appui de nos partenaires locaux, des membres de Solidarité Laïque et de l'AFD : construction et réhabilitation d'écoles publiques dans des territoires enclavés, formations qualifiantes de jeunes filles et accompagnement à la création d'auto-entreprises, parrainage éducatif pour des enfants défavorisés ou orphelins, formation d'enseignants et d'animateurs, appui aux réformes du système éducatif pour soutenir l'école publique (salaires, protection sociale, formation, effectifs des classes)...

Pour Junior Mercier, directeur de l'antenne basée à Port-au-Prince créée en 2019, « notre choix est sans ambiguïté : rescolariser, alphabétiser les adultes et notamment les femmes, lutter contre les discriminations liées au genre, mais aussi donner des outils aux citoyens pour exercer leurs droits. C'est la meilleure façon d'œuvrer concrètement à un changement politique, social et économique pérenne ». ■



© DR Solidarité Laïque

Droits fondamentaux ENSEIGNEMENT PRIVATISÉ, DROIT À L'ÉDUCATION BAFOUÉ

Le développement des écoles privées et un secteur public délaissé maintiennent les plus pauvres éloignés de ce droit fondamental. Mais pour les Haïtiens qui furent les premiers à établir une République noire des Droits de l'Homme, pas question de renoncer à ce que chacun de ses enfants puisse accéder au droit fondamental qu'est l'éducation.

500 000 enfants privés d'éducation, 84 % d'écoles privées, des frais de scolarité qui oscillent entre 10 à 50 % du budget des ménages, des enseignants sous-payés et sans formation, des effectifs pléthoriques pouvant atteindre jusque cent enfants par classe... Si l'accès à l'éducation s'est globale-

ment amélioré depuis les années 90 en Haïti, l'Etat est aujourd'hui dépassé par l'évolution anarchique des écoles privées et manque de moyens pour assurer son rôle de garant de la qualité de l'éducation. Au grand dam de la société civile qui se mobilise pour que toutes les familles, quels que soient leurs revenus,

puissent scolariser leurs enfants dans de bonnes conditions.

QUAND L'ÉTAT FINANCE LE PRIVÉ

Haïti est aujourd'hui un des pays au monde où le pourcentage d'écoles privées est le plus élevé. Cette situation s'est empirée avec les catastrophes naturelles que le pays a subies. Après le tremblement de terre de 2010, l'Etat s'est retrouvé exsangue et les fonds publics alloués au financement de l'éducation publique ont beaucoup diminué, ce qui a exacerbé les élans mercantiles d'acteurs peu scrupuleux. Puis est venu l'ouragan Matthew qui a détruit des centaines d'écoles en 2018. Une mise à mal du système public d'autant plus difficile à enrayer que la Constitution haïtienne stipule que « l'Etat encourage et

facilite l'initiative privée afin d'atteindre la scolarisation massive ».

Mais qu'entend-on par scolarisation massive ? Quand en 2007, l'Etat engage un programme destiné à favoriser l'accès de tous à l'éducation, il décide de verser 90 dollars par enfant scolarisé dans les écoles privées répertoriées, au détriment du public. Et plus

récemment, le « Programme de scolarisation universelle gratuite et obligatoire » de 2018, qui était censé comprendre un soutien aux écoles publiques et privées, a finalement conduit à une allocation de seulement 5 % des ressources aux établissements publics. Résultat, en 15 ans, pour les 15 % d'Haïtiens les plus pauvres du pays, l'accès à l'éducation n'a quasiment pas progressé. ■



Education à la citoyenneté : sensibiliser les enfants au droit à l'éducation

Aller à l'école, c'est un droit fondamental. Ce dossier pédagogique permettra aux éducateurs d'approfondir les enjeux liés à ce droit, en Haïti, et en résonance avec la situation mondiale.

Et d'autres ressources sur www.rentreesolidaire.org

Bilinguisme

OU PALE FRANSE ?

Si le créole haïtien et le français partagent le statut de langues co-officielles en Haïti depuis 1987, le créole reste "la langue de tous les Haïtiens", tandis que le français est parlé par un faible pourcentage de la population. Mais à l'école, quelles langues parle-t-on ?

Le créole a été longtemps victime de dépréciation sociale en Haïti. Ce n'est qu'en 1964 que son usage, jusqu'alors réservé au secteur familial et informel, devient "permis et même recommandé". Et il faudra attendre 1987 pour que la constitution en fasse une langue officielle au même titre que le français.

S'ÉPANOUIR DANS UNE IDENTITÉ PLURILINGUE

Parallèlement, des mesures sont mises en oeuvre pour valoriser le créole et mettre un terme à cette situation « diglossique* ». Dans le domaine éducatif par exemple, à la fin des années 70, le créole devient une langue d'enseignement. Les enfants, jusqu'alors contraints d'apprendre à lire et écrire exclusivement en français, se voient proposer un cursus bilingue, avec un début de scolarisation en créole puis un transfert progressif vers le français. Mais le manque d'outils méthodologiques

destinés aux enseignants et une représentation négative du créole ont freiné l'application de cette réforme. Aussi, actuellement, l'enseignement bilingue « créole-français » n'est pas mis en oeuvre dans toutes les classes et de nombreux enfants, non francophones, ne parviennent pas à acquérir les savoirs de base à l'issue de leur scolarité.

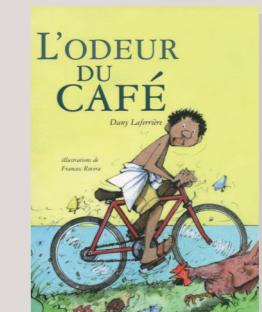
Pour garantir l'égalité des chances entre les enfants, de nombreux acteurs haïtiens à l'instar de la Faculté de linguistique appliquée et de l'académie du créole haïtien, sont engagés en faveur de la mise en oeuvre d'un bilinguisme fonctionnel et effectif en Haïti et d'un partenariat égalitaire entre les langues. Leur objectif est non seulement de faire en sorte que les enfants puissent maîtriser les deux langues officielles de leur pays, mais aussi de permettre à ces derniers d'être épanouis dans leur identité plurilingue. ■

*Diglossique : situation de bilinguisme

HAÏTI VOUS OUVRE SES PORTES !

Avec Dany Laferrière

« On est vraiment mort quand il n'y a plus personne pour se rappeler notre nom sur cette terre. » Enfants ou adultes, cheminez avec le grand académicien Dany Laferrière aux côtés de sa grand-mère Da. Un album à portée universelle qui nous raconte une enfance paisible au Petit-Goâve. De 7 à 117 ans



Court-métrage : Kisa ou fè ?

Découvrez ce court-métrage qui met en scène une « correspondance filmée » entre des enfants haïtiens et français. Un support pédagogique convivial pour lancer une séquence autour de la Rentrée Solidaire. - Dès le cycle 2



Un rallye-lecture

À partir de ces albums en ligne sur rentree-solidaire.org, un rallye-lecture pour découvrir le créole haïtien.



Et d'autres ressources sur www.rentreesolidaire.org !